

Brancher Microsoft 365 Copilot sur les sources officielles françaises.

Fiche de procédure pour l'administrateur Microsoft 365 · Nicolas Graillot, N-Gage · Légifrance, registre des entreprises, BODACC, BOFiP, data.gouv.fr · vérifiée le 15/10/2026

Ce que vous obtenez : vos collaborateurs posent une question juridique, fiscale ou sur une entreprise à Copilot, et la réponse s'appuie sur la source officielle, citée sous la réponse.

Ce que ça demande : un compte administrateur Microsoft 365, un compte OpenLegi, et environ 5 minutes par source. Aucun développement, rien à installer.

À savoir : les écrans de Microsoft évoluent vite. Si un libellé diffère de ce qui est décrit ici, la logique des étapes reste la même.

En une phrase.

L'administrateur déclare chaque source une fois dans le centre d'administration (Copilot > Connecteurs), puis chaque utilisateur l'autorise une fois dans Copilot : ensuite, Copilot interroge directement Légifrance, le registre des entreprises, le BODACC, le BOFiP et data.gouv.fr.

1. Avant de commencer.

Il vous faut	Pourquoi
Le rôle « Administrateur général » ou « Administrateur IA » dans Microsoft 365	Seul un administrateur peut créer un connecteur. Un utilisateur ordinaire ne voit pas l'option.
Des licences Microsoft 365 Copilot pour les utilisateurs concernés	Les connecteurs s'utilisent dans Copilot. Sans licence, rien n'apparaît.
Un compte OpenLegi au nom de votre organisation , sur openlegi.fr	OpenLegi donne accès à Légifrance, au registre des entreprises (RNE), au BODACC et au BOFiP. Votre clé personnelle se copie depuis votre tableau de bord OpenLegi. Selon votre offre, certaines sources peuvent être réservées à un abonnement : vérifiez-le sur le site avant de commencer.
Rien pour data.gouv.fr	Le serveur de l'État est public, gratuit, sans compte ni clé.

Votre clé, jamais celle d'un prestataire. Toutes les questions posées par vos collaborateurs passeront par le compte OpenLegi dont la clé est utilisée. Ce compte doit donc être celui de votre organisation : vous en gardez la maîtrise, vous pouvez le révoquer, et personne d'extérieur ne voit passer vos recherches.

2. Créer le compte OpenLegi et copier les adresses.

Créer le compte

Sur **openlegi.fr**, cliquez sur **Créer un compte gratuit**, renseignez une adresse de votre organisation (une adresse de service plutôt qu'une adresse nominative, pour ne pas dépendre d'une personne), puis confirmez-la avec le lien reçu par courriel. Si ce courriel n'arrive pas, regardez dans les indésirables.

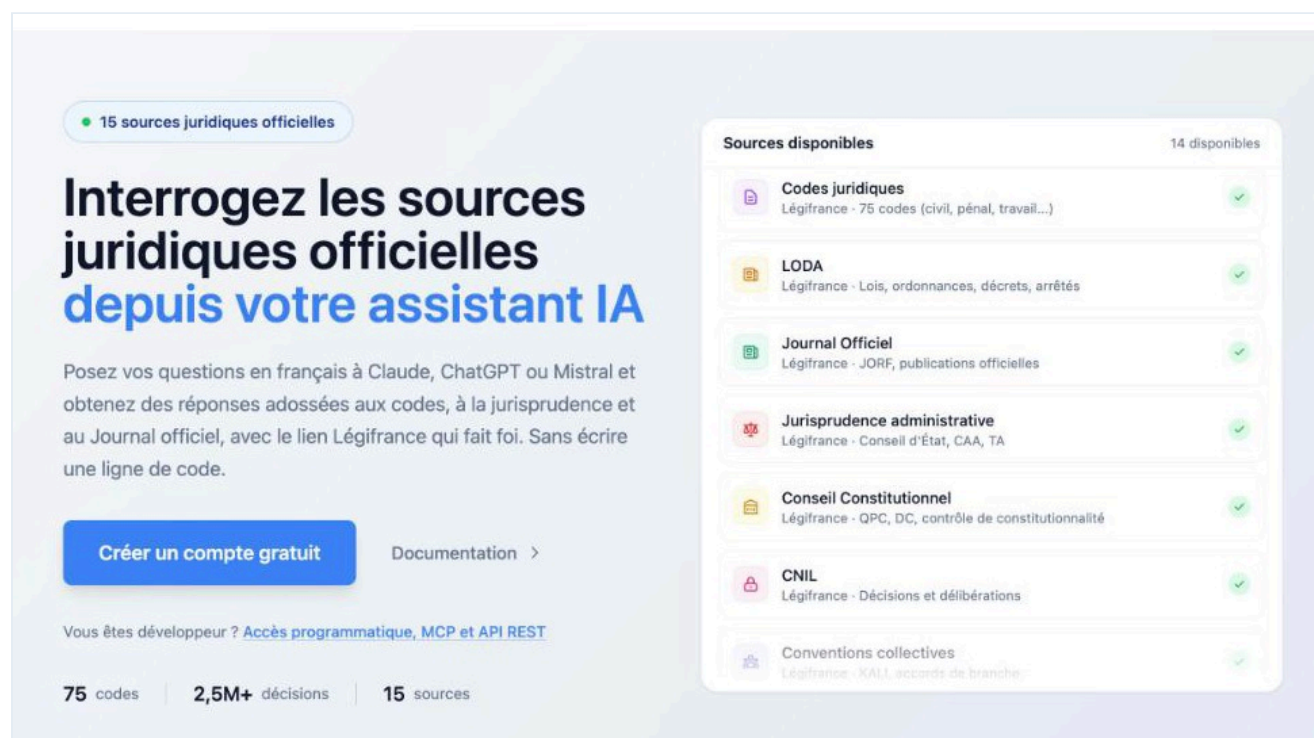


Figure 1. La page d'accueil d'openlegi.fr et le bouton « Créer un compte gratuit ».

Copier les adresses avec la clé

Une fois connecté, ouvrez le **Dashboad** (en haut à droite), puis déployez la section **Avec votre token personnel**. Sous « Adresses avec le token intégré », chaque source a son bouton **Copier** : c'est cette adresse complète, clé comprise, que vous collerez dans Microsoft 365. Vous n'avez rien à recomposer à la main.

Avec votre token personnel

Claude Desktop, VS Code, Cursor et les clients qui ne gèrent pas OAuth.

.....

ALTERNATIVE

Le token remplace la connexion OAuth. Passez-le de préférence dans l'en-tête `Authorization: Bearer`, ou dans l'adresse du service si votre client ne gère pas les en-têtes. Il ne change pas tant que vous ne le régénérerez pas : gardez-le secret.

Votre token

.....

Afficher

Copier

Régénérer

Adresses avec le token intégré

Legifrance

`https://mcp.openlegi.fr/legifrance/mcp?token=VOTRE_CLE`

Copier

RNE

`https://mcp.openlegi.fr/rne/mcp?token=VOTRE_CLE`

Copier

BOFiP

`https://mcp.openlegi.fr/bofip/mcp?token=VOTRE_CLE`

Copier

BODACC

`https://mcp.openlegi.fr/bodacc/mcp?token=VOTRE_CLE`

Copier

Figure 2. Les quatre adresses prêtes à copier. Sur cette capture, la clé a été remplacée par « VOTRE_CLE » : la vôtre est une longue suite de chiffres et de lettres, à ne jamais diffuser.

Dans la même page, la partie « Adresses des services » (au-dessus) indique les sources actives sur votre compte. Une source affichée avec « Demander l'activation » n'est pas encore ouverte.

3. Les adresses et les textes à préparer.

Chaque source est un « serveur MCP » distinct, avec sa propre adresse. Il y a donc **un connecteur à créer par source**. Pour OpenLegi, prenez l'adresse copiée depuis votre tableau de bord : `VOTRE_CLE` y est déjà remplacé par votre clé.

Nom du connecteur	Adresse du serveur MCP	Contenu
OpenLegi RNE	<code>https://mcp.openlegi.fr/rne/mcp?token=VOTRE_CLE</code>	Registre national des entreprises
OpenLegi BODACC	<code>https://mcp.openlegi.fr/bodacc/mcp?token=VOTRE_CLE</code>	Annonces légales, procédures collectives
OpenLegi Légifrance	<code>https://mcp.openlegi.fr/legifrance/mcp?token=VOTRE_CLE</code>	Codes, lois, jurisprudence, conventions collectives, CNIL
OpenLegi BOFiP	<code>https://mcp.openlegi.fr/bofip/mcp?token=VOTRE_CLE</code>	Doctrine fiscale

Nom du connecteur	Adresse du serveur MCP	Contenu
data.gouv.fr	https://mcp.data.gouv.fr/mcp	Données publiques de l'État

Les descriptions à copier-coller

Le formulaire exige une description. Elle aide aussi Copilot à choisir la bonne source quand l'utilisateur ne la nomme pas. Chacune dit **quelle source, pour quelles questions et à partir de quoi**.

Connecteur	Description
OpenLegi RNE	Registre national des entreprises françaises (source officielle). À utiliser pour toute question sur une entreprise française à partir de son nom, SIREN ou SIRET : identité, forme juridique, dirigeants, siège, activité, statut actif ou cessé.
OpenLegi BODACC	Annonces légales officielles des entreprises françaises (BODACC). À utiliser pour vérifier une procédure collective (redressement, liquidation, sauvegarde), une radiation, une cession ou une modification d'entreprise.
OpenLegi Légifrance	Droit français officiel : codes (dont Code du travail), lois, décrets, Journal officiel, conventions collectives, jurisprudence et décisions CNIL. À utiliser pour citer un article de loi ou une décision avec sa source.
OpenLegi BOFiP	Doctrine fiscale officielle de l'administration française (BOFiP-Impôts). À utiliser pour toute question de TVA, d'impôt sur les sociétés, de déductibilité ou de règle fiscale applicable.
data.gouv.fr	Plateforme officielle des données publiques françaises : des dizaines de milliers de jeux de données de l'État, des collectivités et des opérateurs publics. À utiliser pour trouver, consulter et interroger des données publiques avec leur source.

Les informations sur l'éditeur

Champ, pour les 4 connecteurs OpenLegi	Valeur
Nom du développeur	OpenLegi
URL du site web	https://openlegi.fr/documentation/
Politique de confidentialité	https://openlegi.fr/documentation/legal/politique-de-confidentialite/
Conditions d'utilisation	https://openlegi.fr/documentation/legal/cgu/
Champ, pour data.gouv.fr	Valeur
Nom du développeur	DINUM
URL du site web	https://github.com/datagouv/datagouv-mcp

4. Créer un connecteur.

À refaire pour chacune des cinq sources. Les captures montrent l'exemple de data.gouv.fr.

Étape 1 : ouvrir la galerie des connecteurs

Dans le **centre d'administration Microsoft 365** (`admin.cloud.microsoft`) : **Copilot > Connecteurs > onglet Galerie**. Dans la liste de gauche, choisissez **Créations de votre organisation**, puis cliquez sur **Ajouter** dans la tuile « Créer un connecteur ».



Figure 3. La tuile « Créer un connecteur », dans la catégorie « Créations de votre organisation ».

Étape 2 : choisir « Se connecter au serveur MCP »

Cliquez sur **Ajouter** dans le cadre de gauche. L'autre choix, « Synchronisez à partir de la source de données », copie les données chez Microsoft : ce n'est pas ce que l'on veut ici.

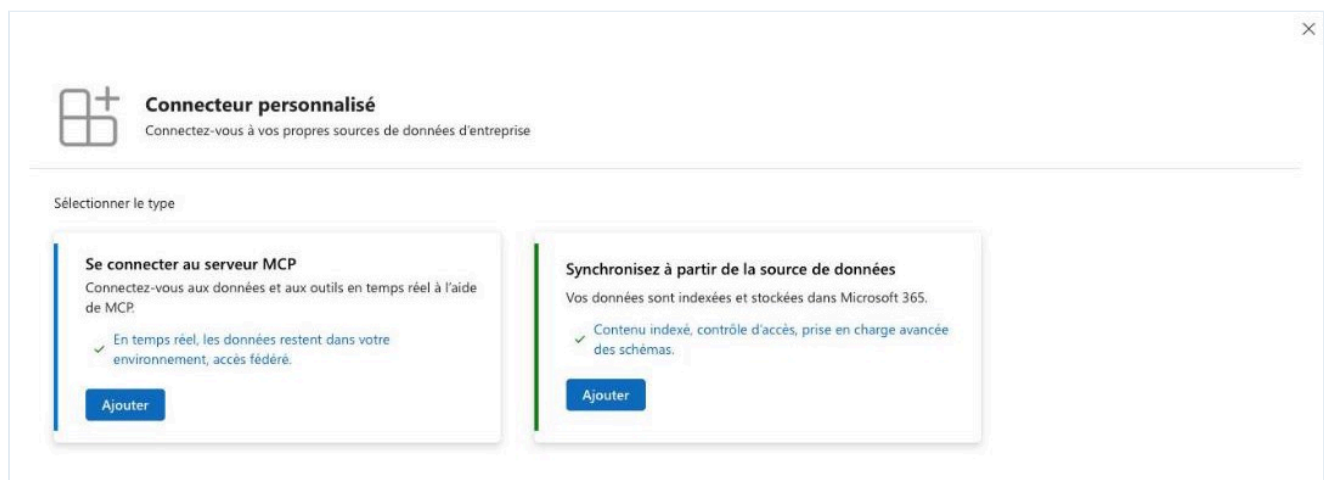


Figure 4. Le cadre « Se connecter au serveur MCP » interroge la source en temps réel, sans rien stocker.

Étape 3 : remplir le formulaire

Le champ « Nom complet » est prérempli avec le mot « Externe ». Effacez-le avant de saisir le nom, sinon votre connecteur s'appellera « ExterneOpenLegi RNE ».

Reportez dans l'ordre le nom, la description, l'adresse du serveur MCP (section 3), puis les informations sur l'éditeur.

DA Se connecter au serveur MCP

① Fournissez un nom unique qui sera affiché aux utilisateurs dans les résultats.

Nom complet *

data.gouv.fr

② Fournissez une description de votre source de données.

Description *

Plateforme officielle des données publiques françaises : plus de 60 000 jeux de données de l'État, des collectivités et des opérateurs publics. À utiliser pour trouver, consulter et interroger des données publiques avec leur source.

③ Fournir des informations de base sur votre source de données.

URL du point de terminaison du MCP *

https://mcp.data.gouv.fr/mcp

④ Fournir des détails sur votre source de données

Nom du Développeur *

DINUM

Figure 5. Le haut du formulaire : nom, description, adresse du serveur MCP, nom du développeur.

Étape 4 : authentification « Aucun », puis créer

Dans **Type d'authentification**, choisissez **Aucun** : pour OpenLegi, la clé est déjà dans l'adresse, et data.gouv.fr n'en demande pas. Cochez la case **Notification** (acceptation des conditions de Microsoft), puis cliquez sur **Créer**.

DA

Se connecter au serveur MCP

④ Fournir des détails sur votre source de données

Nom du Développeur *

URL du site web *

URL de la politique de confidentialité *

URL des conditions d'utilisation *

⑤ Authentifier votre point de terminaison MCP.

Type d'authentification *

Aucun

ⓘ Clause d'exclusion de responsabilité : en utilisant la fonctionnalité non authentifiée de ce connecteur, vous autorisez Microsoft à créer un index des données accessibles au public dans votre client Microsoft 365 ou à envoyer des données client et des données personnelles à des services tiers, puis à récupérer des données tierces et à les importer dans votre client Microsoft 365, sous réserve de vos configurations. Microsoft ne fournit aucune déclaration, garantie ou assurance, quelle qu'elle soit, concernant les données tierces ou les licences

Figure 6. Le bas du formulaire. Microsoft affiche alors un avertissement : vos questions sont envoyées au service tiers (OpenLegi ou data.gouv.fr) pour obtenir la réponse. La case « Notification » se trouve juste en dessous de cet avertissement.

5. Choisir qui y a accès.

Le connecteur apparaît dans l'onglet **Vos connexions**. Attendez l'état **Prêt** : Microsoft annonce jusqu'à **15 minutes**.

Nom de la connexion	Nom d'affichage	État
DA data.gouv.fr	data.gouv.fr	Prêt
OB OpenLegi BOFiP	OpenLegi BOFiP	Prêt
OL OpenLegi Légifrance	OpenLegi Légifrance	Prêt
OB OpenLegi BODACC	OpenLegi BODACC	Prêt

Figure 7. Extrait de la liste « Vos connexions » : les connecteurs à l'état « Prêt ».

Cliquez sur un connecteur pour ouvrir son détail. Vous pouvez y **corriger la description** (« Edit description ») et choisir qui y a accès (« Déploiement par étapes > Modifier »).

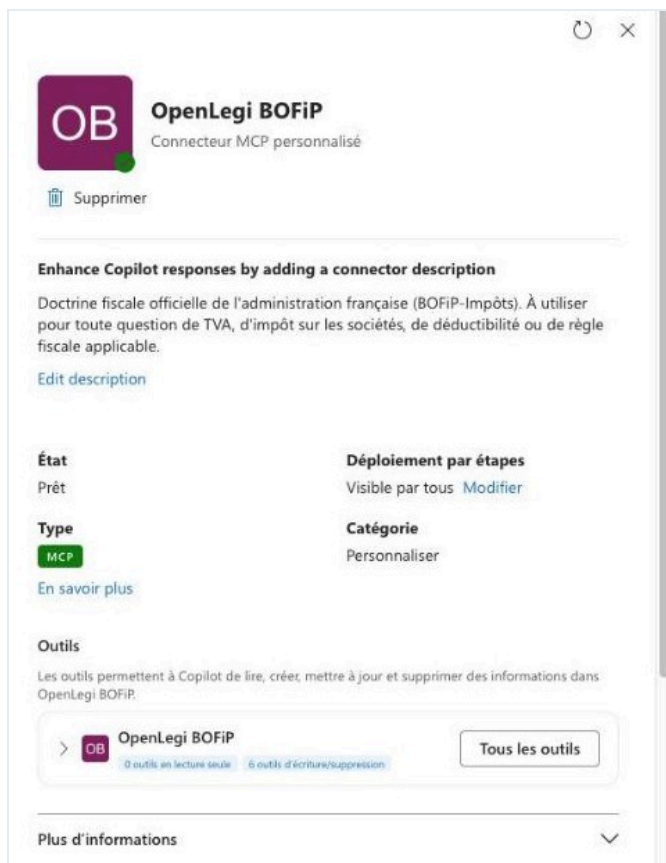


Figure 8. Le détail d'un connecteur : description, état, déploiement, outils.

Par défaut, le connecteur est **visible par tous**. Pour une première mise en service, réservez-le à quelques testeurs avec **Utilisateurs/groupes spécifiques**, puis élargissez quand les tests sont concluants.



Figure 9. Le choix des utilisateurs : tous, aucun, ou des utilisateurs et groupes précis.

6. Autoriser les outils, une fois par utilisateur.

C'est l'étape qu'on oublie, et c'est elle qui bloque. Microsoft classe les outils d'OpenLegi dans la catégorie « Écrire », alors qu'ils ne font que lire. OpenLegi ne les a pas déclarés en lecture seule (constaté le 15/10/2026), et l'administrateur ne peut pas modifier ce classement.



Figure 10. Les 5 outils du connecteur BODACC, tous classés « Écrire ». Ils se contentent pourtant de rechercher et de lire des annonces.

Conséquence : par défaut, Copilot demande l'accord de l'utilisateur à **chaque** appel. Une question simple boucle sur des demandes d'autorisation, et un traitement en masse (une liste de plusieurs centaines d'entreprises, par exemple) se bloque en silence.

Le réglage, à faire par chaque utilisateur et pour chaque connecteur : dans Copilot, **roue dentée en bas à gauche > Paramètres > Sources**, cliquez sur le connecteur, puis réglez « Outils d'écriture/suppression » sur **Toujours autoriser**.



Figure 11. Les connecteurs OpenLegi dans Copilot, Paramètres > Sources (recherche « OpenLegi », extrait).

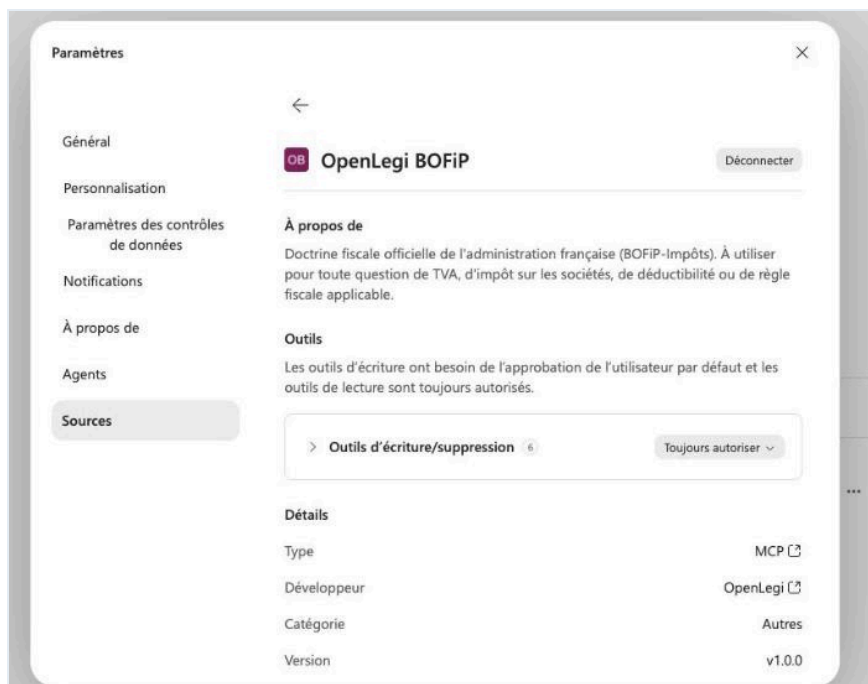


Figure 12. Le détail d'un connecteur, réglé sur « Toujours autoriser ». La liste propose aussi « Nécessite une approbation » (le réglage par défaut) et « Personnalisé ».

7. Vérifier que tout fonctionne.

Une question par connecteur. Pour tester l'accès, nommez le connecteur dans la question. Sous la réponse, l'icône du connecteur doit apparaître parmi les sources.

Connecteur	Question de test	Réponse attendue
OpenLegi RNE	Avec le connecteur OpenLegi RNE, donne le statut de l'entreprise [une entreprise que vous connaissez, avec son SIREN].	Forme juridique, dirigeant, siège et statut conformes à l'extrait Kbis
OpenLegi BODACC	Avec le connecteur OpenLegi BODACC, quelles procédures collectives ont été publiées pour Camaïeu International ?	6 annonces de 2020 à 2023, dont la conversion en liquidation judiciaire du 14/04/2021
OpenLegi Légifrance	Avec le connecteur OpenLegi Légifrance, que dit l'article L4121-1 du Code du travail ?	L'obligation de sécurité de l'employeur, avec le lien Légifrance
OpenLegi BOFiP	Avec le connecteur OpenLegi BOFiP, que dit la doctrine fiscale sur l'exonération de TVA des actions de formation professionnelle continue ?	Une référence BOI-TVA-CHAMP-30-10-20-50 avec son lien
data.gouv.fr	Avec le connecteur data.gouv.fr, trouve le jeu de données de la base Sirene et indique son producteur.	Producteur : Insee, mise à jour mensuelle

Avec le connecteur OpenLegi BODACC, quelles procédures collectives ont été publiées pour Camaïeu International ?	
Pour CAMAÏEU INTERNATIONAL (SIREN 345 086 177), le connecteur OpenLegi BODACC fait ressortir 6 publications de procédures collectives : 	
Date du jugement	Nature de la décision
26/05/2020	Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Cessation des paiements fixée au 19/05/2020. 
17/08/2020	Jugement arrêtant un plan de cession. 
16/12/2020	Jugement modifiant le plan de cession. 
14/04/2021	Conversion en liquidation judiciaire. 
01/07/2022	Ordonnance remplaçant l'administrateur judiciaire précédemment désigné. 
14/11/2023	Modification de la date de cessation des paiements, fixée rétroactivement au 15/04/2020. 

Figure 13. Une réponse obtenue avec le connecteur BODACC : chaque ligne porte l'icône de la source.

8. En cas de problème.

Ce que vous constatez	Cause probable	Ce qu'il faut faire
Le connecteur n'apparaît pas dans Copilot	Délai d'activation, ou utilisateur hors du déploiement	Attendre 15 minutes ; vérifier « Déploiement par étapes » (section 5)
Copilot redemande l'autorisation à chaque question	Outils classés « Écrire » par Microsoft	Régler le connecteur sur « Toujours autoriser » (section 6)
Un traitement en masse reste « En cours » sans avancer	Une autorisation attend une réponse en arrière-plan	Régler « Toujours autoriser », puis écrire « reprends le traitement là où tu t'es arrêté »
Le connecteur s'appelle « Externe... »	Nom prérempli non effacé (étape 3)	Le renommer dans son détail, ou le recréer
La réponse ne cite que des sites web	Copilot a préféré la recherche web	Nommer le connecteur dans la question ; soigner sa description
Réponse « je ne trouve rien »	La source ne contient réellement rien, ou l'identifiant est faux	Vérifier le SIREN ; comparer avec le site officiel (bodacc.fr, annuaire-entreprises.data.gouv.fr)

9. Points de vigilance.

- **La clé OpenLegi est visible dans l'adresse du connecteur**, pour les administrateurs du centre d'administration. Si elle a circulé hors de l'organisation, cliquez sur **Régénérer** dans le tableau de bord OpenLegi (figure 2), puis remplacez l'adresse dans les quatre connecteurs : l'ancienne clé cesse alors de fonctionner.
- **Une clé pour toute l'organisation** : toutes les recherches de vos collaborateurs passent par le même compte OpenLegi et comptent dans le même quota.
- **Vos questions sortent de Microsoft 365**. Pour répondre, Copilot transmet la question au service tiers (OpenLegi ou data.gouv.fr). N'y mettez pas de données personnelles sensibles.
- **Une source officielle ne dispense pas de lire**. Lors des tests de cette procédure, toutes les références citées existaient, mais une réponse fiscale exacte avait omis une règle importante du même document. La réponse est un point de départ : ouvrez le lien de la source avant de décider.
- **Le mode « Work IQ » de Copilot mélange les sources (constaté le 15/10/2026)** : une même réponse peut combiner le connecteur, des pages web et vos propres fichiers. Regardez la liste des sources sous la réponse.
- **La connexion OAuth (un compte OpenLegi par utilisateur, sans clé partagée) n'est pas encore possible avec Copilot** : OpenLegi ne publie pas d'identifiant pour Microsoft à ce jour. La méthode par clé décrite ici est la solution disponible au 15/10/2026.

Procédure établie et testée de bout en bout le 15/10/2026 dans un environnement Microsoft 365 Copilot. Sources : Microsoft Learn, « Set up custom federated connectors » ; documentation OpenLegi, « Les deux modes de connexion ». À revérifier au-delà de trois mois.